

Des nouvelles du service des pêches de Tuvalu

Les thonidés capturés en 2016 dans les eaux tuvaluanes sont estimés, à titre provisoire, à plus de 110 000 tonnes, ce qui constitue – et de loin – le volume le plus élevé jamais recensé et près du double des prises habituelles dans cette région. Les opérations de transbordement des captures dans le port de Funafuti n'ont elles aussi jamais été aussi nombreuses. Plusieurs éléments viennent expliquer ces niveaux record de pêche, notamment une maîtrise croissante des conditions de pêche de Tuvalu par les flottilles de senneurs, des facteurs environnementaux et des initiatives récentes dans d'autres pays de la région. Notons également que Tuvalu dispose de règlements halieutiques clairs et strictement appliqués, sans aucun favoritisme ni discrimination, si bien que les navires sous licence ont connaissance des règles et savent qu'elles seront appliquées de manière juste et raisonnable. Et, bien évidemment, la pêche dans les eaux tuvaluanes, toutes filières confondues, est pratiquée dans le respect de mesures de gestion établies dans le cadre de la législation nationale ainsi que par les Parties à l'Accord de Nauru, celles à l'Accord de Tokelau et la Commission des pêches du Pacifique occidental et central.

L'année a déjà été bien remplie pour le service des pêches de Tuvalu. Parmi les principaux faits intervenus, citons :

Développement de l'industrie thonière

Le *Taumoana*, seul thonier senneur dont dispose Tuvalu, sera bientôt rejoint par un navire jumeau, le *Tautaloa*, qui sera lui aussi exploité par la société Tuvalu Tuna Fong Haur (TTFH). Un autre bateau, le *Taina*, vient d'être mis en service ; il est exploité par la Tusa Fishing Company Limited. Il s'agit d'entreprises mixtes, associant au capital l'État tuvaluan et ses partenaires, à Taïwan et en Corée respectivement. Le développement à terre d'installations de transformation et, à terme, d'exportation de produits thoniers transformés fait l'objet de discussions avec des sociétés étrangères de pêche à la palangre.

Plan de conservation des pêcheries récifales de Funafuti

En collaboration avec le *kaupule* de Funafuti (conseil insulaire), les *falekaupule* (les anciens), l'Association des pêcheurs de Funafuti (FOFA) et la population, le service des pêches de Tuvalu prépare un plan exhaustif de gestion des ressources halieutiques soumises à un stress sur l'atoll de Funafuti. Ce plan vise à favoriser le rétablissement des pêcheries récifales à des niveaux de production plus élevés, et cherchera à promouvoir une utilisation intelligente de l'aire de conservation de Funafuti déjà en place, en veillant à ne pas multiplier les règles complexes et en s'attachant à préserver et à améliorer les moyens de subsistance des Tuvaluans de l'atoll ainsi que leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Évaluation et gestion des ressources des îles périphériques

Les agents du service des pêches de Tuvalu ont organisé plusieurs missions dans les huit îles périphériques du territoire afin de réaliser des enquêtes auprès des ménages et des pêcheurs et de discuter avec les insulaires des besoins et des possibilités dans le domaine de la gestion et du développement des pêcheries. Ces missions se concluront par l'élaboration de plans de gestion et de développement des pêcheries pour chaque île, dont la mise en œuvre sera ensuite financée par le dispositif communautaire d'allocation des journées de pêche, mécanisme permettant d'affecter une part des recettes des activités de pêche étrangères dans les eaux nationales à l'appui du développement des îles périphériques.

Le Tala Moana

Le service des pêches met pleinement à profit le *Tala Moana*, navire océanographique acquis en janvier 2016 grâce à une enveloppe allouée à Tuvalu au titre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). D'une capacité d'accueil de 15 passagers et de huit membres d'équipage, ce navire habitable permet d'acheminer le personnel du service des pêches vers les îles périphériques et de réaliser des missions de patrouille dans la zone économique exclusive. Quand il n'est pas utilisé à des fins officielles, le *Tala Moana* est mis à la disposition d'affrêteurs privés. Il vient tout juste de subir des travaux importants de maintenance et de radoub aux Fidji.

Construction des nouveaux locaux du service des pêches de Tuvalu

La construction des nouveaux locaux a démarré peu de temps après les travaux de démolition de l'ancienne extension du service des pêches, à Teone, qui ont débuté en décembre 2016. Le nouveau bâtiment accueillera l'ensemble du service qui, pour l'heure, est réparti dans cinq bureaux distincts. Il comportera des bureaux, mais aussi une salle de réunion, une salle dédiée au système de surveillance des navires, une fosse de plongée, des



Jour de l'inauguration du *Tala Moana*.



Les nouveaux locaux du service des pêches de Tuvalu devraient être achevés en octobre 2017 (crédit photo : Garry Preston).

laboratoires fonctionnant en milieu sec et humide, ainsi qu'une pièce de stockage/un atelier où seront assemblés les dispositifs de concentration du poisson et organisées des formations pratiques. Le bâtiment, qui devrait être achevé en octobre 2017, est financé par la Nouvelle-Zélande. Le matériel informatique est acheté grâce au concours financier de la Banque mondiale, tandis que le matériel de bureau est cofinancé par les autorités de Tuvalu.

Développement de la pêche à petite échelle

Un vaste projet de modernisation des navires et installations dont se servent les pêcheurs locaux de Funafuti est en cours d'élaboration, le but étant de leur permettre de mieux exploiter les abondants stocks de thonidés au lieu d'accroître la pression de pêche sur les ressources récifo-lagonaires. Une étude de faisabilité va bientôt être réalisée sur les aspects techniques et financiers de la constitution d'une petite flottille de bateaux de pêche en bon état de navigabilité, dotés d'une autonomie de plusieurs jours d'affilée en mer, ainsi que de la rénovation de la jetée et de l'entrepôt frigorifique pour la conservation des prises. Ce projet est étroitement lié au plan de conservation des pêcheries récifales de Funafuti d'une part, et à l'éventuel développement à terre d'installations de transformation des prises à la palangre d'autre part.

Législation sur les ressources marines

Après une longue période de révision et d'amélioration, la Loi de Tuvalu sur les ressources marines est prête à être présentée au Parlement, qui devrait l'examiner d'ici la fin de l'année. Le texte révisé renforce l'application des traités et accords internationaux de gestion de la pêche auxquels Tuvalu est partie, et alourdit considérablement les sanctions prévues pour la majorité des infractions en matière de pêche. Une fois cette nouvelle mouture approuvée, plusieurs nouvelles réglementations garantissant une gestion prudente des ressources sensibles, telles que les holothuries et les requins, seront également adoptées.

Il ne s'agit là que d'un petit échantillon des principales activités entreprises par le service des pêches de Tuvalu en 2017.

Pour plus d'information :

Matelina Stuart

*Responsable de l'information
Service des pêches de Tuvalu
matelinas@tuvalufisheries.tv*

Site web : www.tuvalufisheries.tv